

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

## AMENDEMENT

N ° AC211

présenté par

M. Bournazel, M. Potterie, Mme Chapelier, M. El Guerrab, M. Euzet, M. Gassilloud, M. Herth,  
M. Lamirault, M. Ledoux, Mme Lemoine et Mme Magnier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.